

délibération :
D_2025_5_10

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 10

Votants : 14

Objet : Projet restaurant scolaire et espace périscolaire - Demandes de subvention DETR 2026

SEANCE DU JEUDI 18 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le jeudi 18 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Date de convocation du : 12 Décembre 2025

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur VIOILLE Willy

Pouvoirs :

Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Madame DELHOSTAL Anne a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

Absent(s) : Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Madame COLOMB Yvette, Monsieur GRAFFOUILERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Madame PRADEL Céline, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur ROUX Hervé, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Caroline MALHERBES

Monsieur le Maire rappelle le contexte du projet de réaménagement et extension du pôle enfance - mairie.

Engagée dans le programme « Petites Villes de Demain », la commune a initié une concertation globale pour l'élaboration d'un plan-guide à l'horizon 2050.

Ce plan guide a fait ressortir un besoin essentiel autour de la structuration du Pôle enfance / Mairie avec plusieurs étapes de réalisation :

- 1) Déplacement de la cantine scolaire et création d'un espace périscolaire dédié, ces services étant actuellement proposés dans un local de la mairie, non adapté au confort d'usage et normes en vigueur ;
- 2) Restructuration / extension des locaux de la mairie dans les espaces libérés suite au déplacement de la cantine ;
- 3) Rénovation énergétique du groupe scolaire et végétalisation des cours d'écoles ;
- 4) Déplacement à terme du centre de loisirs à proximité du pôle école/cantine/espace périscolaire.

Le présent programme est inscrit au titre du PREB (Plan de rénovation énergétique des bâtiments), du Contrat Cantal Développement, et contributeur des objectifs de notre PAT (Projet Alimentaire de Territoire).

La mise en œuvre de ce projet d'envergure est possible du fait de l'acquisition par la commune d'une parcelle qui jouxte l'école et de la démolition d'une habitation insalubre présente sur cette friche, ouvrant ainsi des perspectives d'extension et de réorganisation des services.

A l'issue d'une étude de programmation menée par CIT, il a été validé de lancer une première phase du projet : la construction d'un nouveau restaurant scolaire (tranche 1) et d'un espace périscolaire (tranche 2).

A la signature des actes d'engagement, les montants des travaux des lots 1 à 14 sont :

- Tranche 1 : RESTAURANT SCOLAIRE : 1 163 948.88€ ht
- Tranche 2 : ESPACE PERISCOLAIRE : 486 889.27€ ht

Le plan prévisionnel de financement ACTUALISÉ pourrait être le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

Création d'un nouveau restaurant scolaire et d'un espace périscolaire

DEPENSES ht		RECETTES ht
TRAVAUX (selon AE signés)	TR 1 Restaurant scolaire TR 2 Espace périscolaire	1 163 948,88 € 486 889,27 €
	sous total	1 650 838,15 €
INGENIERIE ET ETUDES	MOE (AE signé) Etudes de sol (devis signé) Contrôle technique(devis signé) CSPS (devis signé)	212 590,00 € 3 390,00 € 19 450,00 € 4 940,00 €
	AMO CIT (conventions signées)	22 500,18 €
	sous total	262 870,18 €
divers Pas éligibles DETR/DSIL	Publication marché (recourt) Levé topographique (recourt) Bornage contradictoire (recourt) PRIME Concours (2*3000€) (mandaté)	437,04 € 1 235,00 € 845,00 € 6 000,00 €
	sous total	8 517,04 €
	TOTAL HT	1 922 225,37 €
		ETAT
		RECETTES ht
		sous total
		674 971,70 €
		Contrat Région
		REGION
		200 000,00 €
		Fonds Cantal Développement
		204 000,00 €
		DPTMT
		100 000,00 €
		CABA
		504 000,00 €
		TOTAL SUBVENTIONS
		1 178 971,70 €
		JUSSAC
		743 253,67 €
		TOTAL HT
		1 922 225,37 €

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention de programmation pluriannuelle (2024-2025-2026) des dotations de soutien à l'investissement des collectivités locales a été signée avec la Préfecture du Cantal concernant la tranche 1 : restaurant scolaire, avec un taux de subvention de 40% du montant des travaux ht, sur 3 ans ;

Monsieur le Maire précise que, dans le cadre de cette convention, la commune bénéficie d'une subvention au titre de :

- DSIL 2024 (arrêté n°2024-0119-DSIL-15-11 de Monsieur le Préfet) de 127 779€
- DETR 2025 (arrêté n°2025-712 du 28/05/2025 de Monsieur le Préfet) de 154 136€.

Monsieur le Maire propose de solliciter une nouvelle subvention au titre de la DETR/DSIL 2026.

Concernant la tranche 2 : espace périscolaire, Monsieur le Maire propose de déposer une nouvelle demande de subvention au titre de la DETR / DSIL 2026 de 40% du montant ht des travaux soit 194 755.70€ (la demande de DETR 2025 n'ayant pas été priorisée au titre de la programmation 2025).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le plan de financement prévisionnel - ACTUALISÉ- présenté ci-avant ;
- De solliciter auprès de la Préfecture du Cantal, dans le cadre de la convention de programmation pluriannuelle (2024 - 2025 - 2026), une subvention de 140 138€ HT au titre de la DETR/DSIL 2026 pour la tranche 1 : restaurant scolaire ;
- De solliciter auprès de la Préfecture du Cantal une subvention de 194 755.70 € HT au titre de la DETR/ DSIL 2026 pour la tranche 2 : espace périscolaire ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention et au bon déroulement de cette opération.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Le/La secrétaire de séance,
Caroline MALHERBES

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER